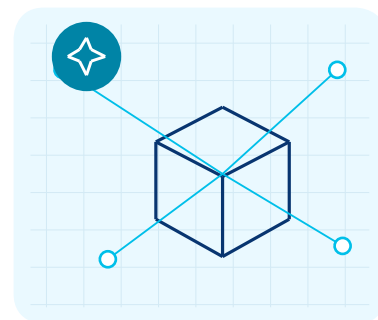


TECHNIQUES MÉTIERS

IMM-320

Lutte contre le blanchiment et obligations Tracfin dans l'immobilier



Remplir ses obligations de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en agence : classification des risques, vigilance sur le client et l'opération, déclaration de soupçon à Tracfin, procédures internes et contrôles.



DURÉE

7 heures



FORMAT

Visio



TARIF

Sur devis



FINANCEMENT

Étude OPCO



NIVEAU

Selon prérequis



Validation et reconnaissance

Attestation de fin de formation et certificat de réalisation. Cette formation ne prépare pas à une certification enregistrée au RNCP ou au répertoire spécifique.



Une formation adaptée à vos besoins

Questionnaire avant la session : métier, type d'activité (transaction, gestion, syndic, promotion), dossiers en cours, attentes. Les cas pratiques reprennent des dossiers proches de l'activité des participants, anonymisés.



Délai d'accès

Sous 15 jours selon les disponibilités, après analyse du besoin.



Accessibilité

Les besoins d'aménagement sont étudiés avant la session avec notre référent handicap.



Ce que vous saurez faire à l'issue de la formation



Objectif 01

Identifier les obligations de lutte contre le blanchiment applicables aux professionnels de l'immobilier.



Objectif 02

Identifier le client et le bénéficiaire effectif et conserver les justificatifs.



Objectif 03

Évaluer le risque d'une relation et d'une opération et adapter la vigilance.



Objectif 04

Repérer les signaux d'alerte et préparer une déclaration de soupçon.



Objectif 05

Mettre en place les procédures internes et se préparer aux contrôles.



Public visé et prérequis



Pour qui

Agents immobiliers, négociateurs et mandataires. Administrateurs de biens, gestionnaires locatifs, syndics. Collaborateurs d'études notariales et de promoteurs.



Prérequis

Travailler dans l'immobilier.



Déroulement de la formation

Dates, horaires, lieu ou accès à distance sont confirmés dans la convocation. Le livret d'accueil, le règlement et les contacts utiles sont transmis avant la session.

Programme détaillé

01	02	03	04	05	06	07	08
----	----	----	----	----	----	----	----

7 heures · 8 séquences · programme adapté après positionnement



Obligations et vigilance - Professionnels assujettis (code monétaire et financier, art. L561-2)



Obligations et vigilance - Identification du client et du bénéficiaire effectif



Obligations et vigilance - Classification des risques



Obligations et vigilance - Vigilance simplifiée, standard, renforcée



Soupçon et organisation - Signaux d'alerte en transaction et location



Soupçon et organisation - Déclaration de soupçon et confidentialité



Soupçon et organisation - Procédures internes et conservation



Soupçon et organisation - Contrôles et sanctions
repères

✓ Méthodes pédagogiques et évaluation

Méthodes pédagogiques

Apports structurés illustrés par des dossiers réels anonymisés. Études de cas et exercices sur documents. Échanges de pratiques. Fiches mémo et modèles remis à chaque participant.

✓ Évaluation des acquis

Pendant : études de cas évaluées sur grille. En fin de formation : cas de synthèse noté et quiz. Questionnaire de satisfaction à chaud.

Moyens et supports pédagogiques

Salle ou classe virtuelle, support projeté. Modèles de documents et textes de référence. En classe virtuelle : connexion stable, webcam et micro.

Financement

Financement possible par l'entreprise ou son OPCO selon les règles applicables et après accord écrit. Aucune prise en charge n'est garantie avant cet accord.

NOVA ACADEMY - société par actions simplifiée (SAS) - SIRET 993 541 879 00017. Déclaration d'activité n° 76 34 14584 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification CERT_S0626_0811 délivrée par CEVA Solution, pour les actions de formation. Contact : formation@capsulecom-nova.fr.